

## DEUXIEME COMMUNIQUE CONJOINT DE LA SYNERGIE 2020 ET DE LA COCEM

#Covid19 MI  
#Bagadadji2020

Conformément à leur mission de contrôle citoyen neutre, impartial et professionnel, les Missions d'Observation Electorale (MOE) s'apprêtent à observer le second tour des élections législatives au Mali, dont le scrutin est prévu le 19 avril 2020.

Au vu des constats d'observation remontés par les 2.888 Observateurs, déployés lors du premier tour sur le terrain, et pour mieux asseoir la transparence, la crédibilité, la sécurisation du processus électoral, l'inclusion des personnes marginalisées et/ou vulnérables, la protection des droits de l'Homme en période électorale et la protection des différents acteurs y intervenant contre la pandémie du Covid19, les MOE :

**De la Synergie 2020 constituée de :** Pool d'Observation Citoyenne du Mali – POCIM, constitué de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE), le Groupe Pivot/ Droit et Citoyenneté de la Femme (GP/DCF), Le Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ), les Volontaires pour le Mali (VPM) ; Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD) ; CONSORTIUM ELE composé de l'organisation Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ), l'Association Malienne des Interprètes en Langues de Signes (AMILS), Jeunes Citoyens du Mali (JCM) et de Protection des Droits Humains (PDH) ; Centre d'assistance et de promotion des Droits Humains (CapDH) ; DONIBLOG-Communauté des Bloggeurs du Mali ; Malick KONATE, et La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ;

**Et de la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) constituée de :** WILDAF Mali, SOS Démocratie, la Jeune Chambre Internationale Mali (JCI-Mali), Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH), Réseau Plaidoyer Lobbying (RPL) :

**1. Invitent le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et le Ministère de la santé et des Affaires Sociales à renforcer les dispositifs de protection contre le Covid19, pendant le second tour des élections législatives prévu le 19 avril 2020, conformément aux mesures annoncées par le Président de la République lors de son adresse à la Nation du 10 avril 2020 ; notamment :**

- ⇒ En mettant devant tous les Centres et Bureaux de Vote (BV) des dispositifs de lavage des mains au savon ;
- ⇒ En postant des agents d'orientation devant tous les Centres et BV, munis de gels hydro alcooliques, de gants et de masques de protection de qualité, au profit des électrices, des électeurs, des agents électoraux, des délégués de partis politiques et des forces de sécurité ;
- ⇒ En prenant des dispositions pour limiter le contact du matériel électoral par les électrices et électeurs ;
- ⇒ En mettant en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation dans les 13 langues les plus parlées en République du Mali : français, kassonké, soninké, peul,

bambara, malinké, bomu, minianka, sénoufo, dogon, sonrhäï, arabe et tamashek, expliquant l'importance des mesures de protection, des gestes-barrières et des règles de distanciation sociale ;

⇒ En mettant en œuvre les mêmes mesures ci-dessus citées, particulièrement, dans les zones rurales qui n'ont bénéficié d'aucune couverture sécuritaire et sanitaire lors du premier tour ;

**2. Invitent le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile à faire respecter, par les forces de sécurité, les mesures relatives aux attroupements dans les centres et BV sur toute l'étendue du territoire lors du second tour ;**

Enfin, les organisations de la société civile, membres de la Synergie 2020 et de la COCEM, sont disponibles à accompagner le Gouvernement dans la concrétisation des dispositions énoncées par le Président de la République lors de son adresse à la Nation du 10 avril 2020.

Bamako, le 11 Avril 2020

**Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à :**

- 1. Dr Ibrahima SANGHO, Chef de mission de la Synergie, Tél : +223 76 23 36 00**
- 2. Monsieur Drissa TRAORE, Président de la COCEM, Tel : +223 78 16 51 07**

